

Christa Delahaye

Quel métier pour Romain Kalbris ?

En m'attachant à analyser les figures de magistrats dans l'œuvre d'Hector Malot, j'ai été surprise de trouver deux occurrences du mot « notaire » dans *Romain Kalbris*¹. Les notaires, on en conviendra, sont peu familiers du personnel du roman d'aventures.

La première des occurrences ne surprend guère le lecteur. Elle est habituelle puisqu'elle concerne la liquidation des biens de M. de Bihorel suite à son présumé décès. Elle atteste de la présence banale du magistrat chargé de clore la succession du défunt.

En revanche, la seconde occurrence est plus intéressante : elle concerne l'avenir de Romain. Elle apparaît dans une phrase que je vous cite : « Mon garçon, me dit M. de Bihorel, dès le jour de mon arrivée, je n'ai pas l'intention de faire de toi un Monsieur, c'est-à-dire un notaire ou un médecin ». Par cette déclaration explicite, assez logique pour un homme qui choisit de vivre comme un Robinson, Malot projette sur son petit héros son propre souhait de jeune homme de ne pas embrasser de carrière juridique. Mais pour autant, cet avenir professionnel sera envisagé plus loin dans le récit comme nous allons le voir.

Car à la mort tragique du père marin, c'est bien la question du métier de Romain qui est posée. Cette question va même se poser tout au long du récit. Au fil de ses aventures, Romain croise toutes sortes de personnages campés par leur profession : un mareyeur (p. 109), un douanier (p. 126), un aubergiste (p. 130), un « peitre-paysagiste » (p. 133), un gendarme (p. 137), un garde-champêtre (p. 150), et enfin les saltimbanques², « saltimbanque, ou, pour parler avec moins de vanité, domestique des chevaux de la caravane de M. Le Comte de Lapolade », comme le concédera bien volontiers le jeune garçon (p. 157).

Beaucoup plus loin dans le récit, quand Diélette est à l'hôpital, une fois encore il est question du travail de Romain : « L'on tint conseil pour

¹ Édition utilisée pour cet article : Malot, Hector, *Romain Kalbris*, Collection Hetzel, 1869. Les indications de page sont notées au fil du texte.

² Terme générique qui regroupe quantité de professions originales que le roman détaille : « femme colosse »...

savoir à quoi m'employer ; ce qui était assez difficile, car à la halle ce n'est pas l'usage que les enfants travaillent. Enfin, après de longues discussions, après qu'on m'eut fait subir plusieurs interrogatoires, lorsqu'il fut reconnu que je savais bien écrire, on a décidé à l'unanimité que je serai employé aux écritures de la criée, si toutefois on pouvait m'y trouver une place » (p. 236).

Tout se passe un peu comme si Romain rencontrait, au fil des situations, une galerie de carrières professionnelles, manière de lui rappeler sans cesse que la question qui se pose à lui, c'est la façon dont il va gagner sa vie comme le montre encore cette citation qui révèle les préoccupations de notre héros. Quand Romain sort nu de la rivière et que les saltimbanques l'accueillent, il subit un amusant entretien d'embauche :

« Qu'est-ce que tu sais faire ? Sais-tu te disloquer ?

-Non.

-Sais-tu avaler un sabre ?

-Non.

-Sais-tu jouer de la trompette, du trombone, du tambour ?

-Non.

-Ah ça, qu'est-ce qu'on t'a appris ? Ton éducation a été singulièrement négligée, mon garçon. »

Romain conclut : « Dans ma position, je n'avais pas le choix d'un état. Je ne pouvais me montrer difficile » (p. 156-157).

Romain sera marin

Avant la disparition tragique du père, la question du métier ne se posait pas : Romain serait marin comme tous les Kalbris avant lui. Malot dévoile ce choix comme une évidence quand Romain déclare dès la page 2 : « J'étais bien un enfant **de** la famille », affirmant dès l'incipit sa vocation de marin à l'égale de celle de son père. Sa « vocation **de** famille » confirmera M. de Bihorel quelques pages plus loin (p. 63). Cette présence répétée de la préposition **de** est à souligner. Lors de la présentation des deux petits héros de ses autres romans d'enfance, Malot joue aussi sur les propositions pour camper habilement l'intrigue en peu de mots tout en jouant de la sensibilité du lecteur: Rémi est **sans** famille et Perrine est **en** famille.

Le métier de marin est dur, éprouvant et dangereux, mais Romain n'hésite pas alors même que « dans ce métier-là plus encore que dans les autres le gain n'est pas en proportion du travail ; compter sur de la fatigue, du danger, c'est le certain, sur un peu d'argent, le hasard ». On le

voit, dès l'ouverture du roman, il n'y a pas d'ambiguïté sur le métier du garçon : marin. Un marin, certes, mais un marin qui soit un homme c'est en tout cas ce que précise M. de Bihorel en charge de son éducation :

« Mon garçon, me dit M. de Bihorel, dès le jour de mon arrivée, je n'ai pas l'intention de faire de toi un Monsieur, c'est-à-dire un notaire ou un médecin, mais tout simplement un marin qui soit un homme. » (p. 54-55). Plus loin, il nuancera son propos : « Ta mère a peur que tu sois marin, je ne le souhaite pas non plus. » (p. 63). Mais la disparition de M. de Bihorel rebat les cartes.

Romain apprenti huissier

Et voilà que nous renouons par un tour inattendu de l'intrigue avec les métiers de la magistrature : à défaut d'être notaire, Romain pourrait devenir huissier !

Contrairement à ce qui nous a été dit au tout début du récit : « De père en fils tous les Kalbris avaient été marins » (p. 3), la famille compte un huissier, l'oncle Simon Kalbris de Dol, qui fait son apparition au chapitre six. Lors d'une sorte de conseil de famille, il décide de prendre en mains l'éducation de son neveu, après sans avoir cherché, dans un premier temps, à se débarrasser de lui en rappelant aux frères Leheu leur promesse d'adopter le fils du marin qui a sauvé leur navire. En vain (p. 73).

À son habitude, Malot dresse un portrait à charge de l'homme de loi : pingre, avare de son temps, très dur et sans cœur ! La mort dans l'âme, Simon se résout à employer Romain comme clerc avec des conditions de travail qui lui sont très favorables: engagement de 5 ans sans salaire et sans être nourri à sa faim. (p. 73).

Arrivé à Dol, Romain découvre l'endroit où il va vivre désormais. Le lieu s'apparente à une geôle. Le texte s'attarde sur les multiples verrous de la « sombre étude » (p. 87). De plus, sans doute en référence à des endroits que Malot a fréquentés avec son père lorsqu'il était enfant, « on y respirait une étrange odeur que je ne connaissais pas encore : celle des vieux parchemins et des papiers moisis, qui forme l'atmosphère des greffes et des études de gens d'affaires. » (p. 75). Dans cet endroit si inhospitalier qu'il en devient fantastique, Romain va devoir copier, dans la journée, les actes établis la nuit par l'huissier (p. 79). Quand le travail est fini, et bien accompli, en récompense en quelque sorte, Romain est

autorisé à... faire le ménage ! Cette disposition, on la rencontre aussi dans quelques études de notaires des romans pour adultes¹.

Huissier, receleur et usurier

Le portrait du magistrat s'assombrit encore lorsque Romain découvre les fonctions peu avouables de son oncle. L'huissier est doublé d'un receleur : « Il avait été à Paris chez un commissaire-priseur, où il était resté une vingtaine d'années, et d'où il n'était revenu que pour acheter une étude à Dol. Mais en réalité, l'étude n'était que l'accessoire, le commerce des vieux meubles et des antiquités de tout genre était le principal. Chargé par sa profession de presque toutes les ventes, en relation avec tout le monde, entrant dans toutes les maisons, il connaissait les bonnes occasions et était, mieux que personne, en situation d'en profiter. Sous le couvert d'un prête-nom, il achetait pour lui-même tout ce qui avait une valeur d'art ou de fantaisie, et revendait avec un énorme bénéfice aux grands marchands de Paris avec lesquels il était en relation, les Vidalinq, les Monbro ; c'est ainsi que sa maison, depuis la cave jusqu'au grenier était un véritable magasin d'antiquités » (p. 77).

Et plus insupportables encore pour le jeune Romain, les fonctions de banquier et d'usurier de son oncle qui l'amènent à assister à des scènes particulièrement douloureuses : des confidences de certains clients en délicatesse financière : « Les huissiers de la campagne sont les confidents ou les témoins de toutes les misères... » ; des demandes d'individus peu scrupuleux : « la collection de malheureux ou de filous qui passaient par son étude se trouvait singulièrement complète » (p. 90)... Romain ne supporte pas non plus la « dureté impitoyable » (p. 91) de l'oncle face aux demandes désespérées de délai de créanciers... c'est d'ailleurs son intervention en faveur du maçon qui déclenchera sa fuite et l'errance qui s'en est suivie.

Au final, cet oncle Simon n'est pas sans rappeler l'usurier Caffié qui traverse plusieurs romans pour adultes. Caffié est aussi un personnage odieux, d'une moralité douteuse. Malot le fait mourir sans aucun remords sous les coups du docteur Saniel dans le roman *Conscience* (1888)².

Ainsi, au terme de l'analyse, on peut dire que *Romain Kalbris* appartient au grand nombre des romans de Malot qui présentent une image peu flatteuse de la magistrature bien éloignée du métier idéal

¹ Par exemple chez Maître Rébenaq in *Anie*, Charpentier, 1891.

² Comme Malot le précisera in *Notes manuscrites inédites* in Réédition de *Le Roman de mes romans, Cahiers robinson* n°13, 2003, p.272.

QUEL METIER POUR ROMAIN KALBRIS ?

souvent décrit. Dans ce roman pour la jeunesse, l'aventure, avec ses situations plus invraisemblables les unes que les autres, apparaît préférable à la position moralement dégradée de magistrat.

À la fin du roman, Romain est armateur. Ce métier lui permet de respecter le souhait de sa mère de ne pas partir en mer sans tout à fait trahir la lignée paternelle des marins.